

Communiqué de presse

Préservation de la Biodiversité en Guadeloupe – la Banque des Territoires signe une convention de partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe

Pointe-à-Pitre, le 24 juin 2022

La Banque des Territoires et l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe signent une convention pour encourager et soutenir les efforts sur les enjeux communs de leur stratégie d'accompagnement des territoires. Cet accord permettra également de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité et dans leurs stratégies de développement ou via les projets qu'ils portent.

Pour l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe, la signature de la convention de partenariat avec la Banque des Territoires marque une accélération de la prise en compte des enjeux de biodiversité sur le *hot spot* mondial qu'est la Guadeloupe. Cette convention est une première pierre au partenariat qu'il s'agit d'étoffer progressivement pour donner la pleine mesure aux sept axes majeurs d'intervention que l'agence doit investir pleinement :

- améliorer et mettre à disposition la connaissance sur la biodiversité,
- mettre en œuvre les schémas et les plans nationaux sur la biodiversité,
- proposer un appui technique et financier, un conseil et une expertise à l'ensemble des acteurs : collectivités, entreprises, associations de protection de la nature et les citoyens,
- contribuer à la formation, à l'information, à la sensibilisation et la mobilisation citoyenne,
- assurer un appui à la gestion des espaces et des espèces,
- permettre l'accès aux ressources génétiques et au juste partage des avantages et enfin
- faciliter la coopération interrégionale et les actions d'internationalisation.

Avec cette convention, la Banque des Territoires et l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe ont d'ores et déjà identifié les priorités suivantes :

- accompagnement des communes ou communautés d'agglomération engagées pour la nature ;
- participation directe ou indirecte à des missions d'acquisition de connaissance (ex. : Karubenthos 3 qui recense, fait l'inventaire et étudie les espèces biologiques constituant la richesse du territoire guadeloupéen), mais aussi d'animation, de communication et de mobilisation citoyenne, ou encore de coopération scientifique ;
- accompagnement des projets de mise en valeur de la biodiversité de sites remarquables ;
- accompagnement des réflexions sur le nautique ;
- prise en compte des enjeux de biodiversité dans le tourisme en menant par exemple une réflexion commune sur le développement du tourisme régénératif ;
- émergence d'entreprises engagées pour la nature sur le territoire guadeloupéen.

A travers ce partenariat concret, la Banque des Territoires agit au plus près des enjeux des territoires, avec l'une des premières agences créées dans les Outre-mer françaises et dans la continuité du partenariat national signé avec l'Office Français de la Biodiversité. La Banque des Territoires et plus largement le groupe Caisse des Dépôts sont engagés sur les enjeux de biodiversité depuis bientôt 15 ans. La Banque des Territoires agit au bénéfice de territoires plus durables et a notamment intégré les enjeux de biodiversité dans son offre d'ingénierie, de financement et d'investissement.

Pour Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, comme pour Sylvie Gustave-dit Duflo, présidente de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe, la synergie des acteurs engagés sur les enjeux de la biodiversité, au plus près des territoires, est l'un des nombreux défis à relever. L'enjeu est certes planétaire avec la menace qui pèse sur les espèces, mais il part d'actions dans les territoires, de la connaissance (et de la reconnaissance du terrain), de l'engagement et de la définition de stratégies et d'actions dans le périmètre et à l'échelle des espèces faunistiques et floristiques que l'on entend préserver. C'est donc un enjeu pour la Banque des Territoires, comme pour l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe que d'accompagner les acteurs mobilisés au plus près du terrain.

Cette convention de partenariat est signée ce jour par Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires et par Sylvie Gustave-dit Duflo, présidente de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe.

A propos de l'ARB-IG

Née en 2021 d'un partenariat entre la Région Guadeloupe, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'État, l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) est un établissement public de coopération environnementale. Elle a pour objectif :

- D'assurer une meilleure coordination de l'action publique en faveur de la biodiversité et la mise en œuvre effective du plan d'actions issu du schéma régional du patrimoine naturel et de la biodiversité (SRPNB), du schéma d'aménagement régional (SAR), du schéma départemental des espèces naturels sensibles (SDENS) ;
- De faire prendre en compte la préservation de la biodiversité de l'archipel dans les politiques publiques ;
- De créer de la valeur « ajoutée » par rapport à la situation actuelle grâce à cette nouvelle structure ;

Les partenaires de l'ARB-IG ont construit avec elle un plan d'actions, à l'échelle de la Guadeloupe, en faveur de la biodiversité, qui vise à :

- Piloter des stratégies et mettre en cohérence des politiques publiques, comme par exemple la stratégie régionale pour la biodiversité, la territorialisation de la stratégie pour les aires protégées 2030, la mise en œuvre de la séquence « Eviter, réduire, compenser », la réalisation d'actions issues de schémas régionaux de cohérence écologiques, le champ « économie/innovation et biodiversité », l'agroécologie ;
- Animer des réseaux d'acteurs, avec des programmes tels que « Territoires engagés pour la biodiversité » ou capitale française de la biodiversité, l'ingénierie territoriale, la mise en place d'un guichet unique pour l'accès aux fonds, la constitution d'un réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels ;
- Informer, sensibiliser et mobiliser sur et autour différents dispositifs comme les aires marines et terrestres éducatives, la formation des élus, l'organisation d'événements grand public ;
- Améliorer la connaissance et sa diffusion en élaborant une stratégie régionale de la connaissance, la collecte et la gestion des données, l'observatoire régional de la biodiversité, les sciences participatives...

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

ARB-IG

Myriam Roch-Bergopsom : secretariat.arbig@gmail.com – 06 90 50 06 64

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 05 96 72 84 08 – 06 40 97 31 26

@BdT_AntGuyane